

12 avril 2022

**Titan Cement International SA :**  
**Assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra le**  
**9 mai 2022 et**  
**Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires qui se tiendra le**  
**12 mai 2022**

**Titan Cement International SA annonce la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 9 mai 2022 et de l'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires le 12 mai 2022.**

Compte tenu de l'évolution de la pandémie et des restrictions de rassemblement susceptibles d'être en vigueur à la date des Assemblées, le Conseil d'administration encourage tous les actionnaires à renoncer à être présents physiquement aux Assemblées.

- **L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires se tiendra le lundi 9 mai 2022, à 15h00 (CET), en Belgique.** Les actionnaires ont la possibilité de participer à l'Assemblée en personne ou par procuration. Le formulaire de procuration doit être adressé à la Société au plus tard le **mardi 3 mai 2022**. Les actionnaires ont la possibilité de voter sur les points de l'ordre du jour a) pendant l'Assemblée en y assistant physiquement ou b) par correspondance avant l'Assemblée, au plus tard le **mardi 3 mai 2022**.
- **L'Assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires se tiendra le jeudi 12 mai 2022, à 10h00 (CET), à Chypre.** Les actionnaires ont la possibilité de participer à l'Assemblée en personne ou par procuration. Le formulaire de procuration doit être adressé à la Société au plus tard le **vendredi 6 mai 2022**. Les actionnaires ont la possibilité d'assister à l'Assemblée générale ordinaire annuelle soit physiquement, soit à distance par le biais d'une diffusion vidéo en direct (webcast).

Les actionnaires ont la possibilité de voter sur les points de l'ordre du jour comme suit : a) pendant l'Assemblée en y assistant physiquement, ou b) par correspondance avant l'Assemblée, au plus tard le **vendredi 6 mai 2022**, ou c) à distance, par le biais d'un vote en ligne, pendant l'Assemblée. Les actionnaires qui souhaitent assister à distance à l'Assemblée sont priés d'en informer la Société avant le **vendredi 6 mai 2022**, afin de recevoir un lien d'accès par courrier électronique. La plateforme Internet permettant la diffusion vidéo en direct sera ouverte du jeudi 12 mai 2022 à 9h00 (heure d'Europe centrale) jusqu'à la fin de l'Assemblée.

Les points inscrits à l'ordre du jour des Assemblées, le rapport annuel du Conseil d'administration et les documents requis pour participer et voter aux Assemblées, ainsi que les avis de convocation détaillés, sont disponibles sur le site Internet de la Société : <https://ir.titan-cement.com/en/shareholder-center/annual-general-meetings>.